



*In memoriam lieutenant-Colonel Armand BENESIS de ROTROU*

**Collectif national « NON au 19 mars 1962 »**

Siège social : 148, rue du Sénégal - 83000 - TOULON

Tél. 06 60 73 80 92 - Email : [herve.cuesta@bbox.fr](mailto:herve.cuesta@bbox.fr)

**RENOUVELLEMENT D'ADHESION**

Le 12 février 2016

Madame, Monsieur, Cher(e)s Ami(e)s,

Voilà déjà trois années que notre « **Collectif national NON au 19 mars 1962** » travaille au rétablissement de la vérité historique sur le 19 mars 1962. Depuis le 13 avril 2015, une procédure a été engagée contre la ville d'Aigrefeuille pour plaque mensongère. La justice n'est pas pressée.

Nous venons d'apprendre que le Maire de Carnoules nous avait écoutés. La plaque de sa commune est maintenant légale. Nous l'en remercions, cela évitera à notre trésorerie de nouveaux frais de plainte au T.A. (1200 €, par plainte). D'autres actions seront engagées prochainement dans le Jura, où pullulent une quarantaine de ces plaques illégales.

Aussi, nous tenons à vous signaler que votre cotisation vient à échéance. Nous comptons sur votre participation pour 2016 et vous remercions par avance. (Au cas où vous n'auriez pas réglé votre cotisation 2015, nous comptons sur votre aimable diligence pour régulariser votre situation )

Hervé CUESTA

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN FINANCIER !**

Merci d'avance de votre aide et de votre aimable considération.

**BULLETIN d'Adhésion ANNUELLE**

*A imprimer, à remplir, à découper ou à recopier, à retourner à :*

M. Hervé CUESTA - 148 rue du Sénégal - 83000 - TOULON

- Adhésion individuelle : situation difficile **15 €** / normale **20 €**
- Adhésion de couple : situation difficile **25 €** / normale **30 €**
- Adhésion association/média : **40 €** - Adhésion membre bienfaiteur : **50 €**
- Don à volonté.

Nom, prénom :

Adresse :

Tél :

/ Email :

*Établir votre chèque à l'ordre de* : « Collectif national NON au 19 mars 1962 ».

*Durée de cotisation* : le mois en cours plus **12 mois** (ex : en cotisant durant janvier 2015, le renouvellement sera effectué le 1<sup>er</sup> février 2016, et ainsi de suite).

*Note* : vous pouvez ne pas cotiser et accepter d'être sympathisant(e) : oui - non.